



**A venir**

**ADMR**

La prochaine permanence de l'ADMR aura lieu les 6 et 27 avril à 14 h. Pour toute question, vous pouvez contacter l'association ADMR au 06.11.61.09.38.

**Relais Assistants Maternels**

Isabelle ACHARD, éducatrice jeunes enfants, accueille les familles et les assistants le 11 avril de 9 h à 12 h à la crèche

**Assistante sociale**

L'assistante sociale de la Maison des Solidarités de Veynes sera présente à la Mairie les 12 et 26 avril de 9 h à 12 h.  
Sur rendez-vous : 04.92.58.00.86

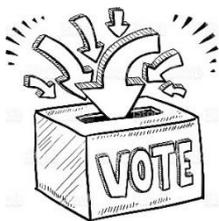
**INFOS**

**Dates prochains transports sur Veynes : le jeudi 6 avril et jeudi 4 mai**

Service qui s'adresse aux personnes fragilisées et/ou âgées. B. Borel, agent social, vient vous chercher et vous ramène à votre domicile. Vous passez la matinée à Veynes, Brigitte peut vous accompagner chez le médecin, à la pharmacie, au marché, en grande surface...

Participation demandée pour l'aller-retour : 5 €

Inscriptions et renseignements à la mairie au 04 92 58 89 38



Elections présidentielles 23/04 et 07/05 : le bureau de vote situé à l'office de tourisme de la Joue du Loup est ouvert de 8 heures à 19 heures.

Les personnes qui ne peuvent se déplacer pour voter, pensez à faire une procuration à la Gendarmerie de St Etienne ouverte tous les après-midis.

Conseil Municipal avec vote du Budget Principal 2017 le 04 avril 2017 à 18 h à la Mairie au Pré.

**Ecobuage** : période ORANGE (du 15 mars au 14 septembre) les usagers sont soumis à une déclaration en mairie ainsi que pour un feu de camp, un méchoui et bien sûr un feu d'artifice.  
Les horaires de brûlage ont changé, autorisation uniquement entre 10 et 15 heures.





# Vie Locale



Programme pour l'été 2017 disponible dès lundi 03/04.  
1 stage « Colonie Europa Park » en Allemagne est prévu : inscriptions avant le 02 Mai.



Le Dévoluy compte déjà 4 champions de France pour 2017 :  
Ski alpin : Cyprien SARRAZIN (en géant)  
Ski de fond : Vincent BUIATTI (en skiathlon)  
Ski cross : Loan VEYRET  
Ski de vitesse : Clara DUCLOS (U12) à 127,208 km/h





## Urbanisme/Travaux

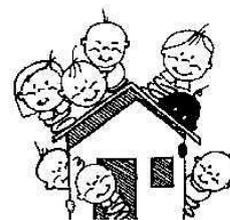
### **Approbation du Plan Local d'Urbanisme**

Le Conseil Municipal le 14 mars 2017 a approuvé le Plan Local d'Urbanisme pour le territoire de la Commune du Dévoluy. La délibération correspondante a été affichée et publiée sur le site Internet de la Commune. Cette délibération conclue la procédure d'élaboration de ce document d'urbanisme, qui a duré près de 4 ans) Et sera exécutoire un mois après sa transmission à M. le Préfet des Hautes Alpes.

Le nouveau PLU remplacera tous les documents en vigueur sur les territoires des anciennes communes (POS et PLU). Le dossier du PLU sera consultable à la Mairie aux jours et heures d'ouverture au public. Il sera aussi mis en ligne sur le site Internet de la Commune.

Reprise des travaux du centre de bien-être à la Joue du Loup à compter du lundi 27 mars 2017.

### **La crèche « Les Loupiots » en travaux ...**



La structure d'accueil des jeunes enfants basée à la Joue du Loup qui comprend le multi-accueil « Les Loupiots » et la garderie « Les p'tits loups » va bénéficier de travaux d'extension et va déménager du 18 avril 2017

au mois de novembre 2017 à la garderie « Les p'tits lutins » à Superdévoluy. Les enfants du multi-accueil seront accueillis de la même manière : mêmes horaires, même personnel.

Le service de ramassage scolaire pour les enfants scolarisés en classe de maternelle à Agnières et qui étaient accueillis en crèche avant et/ ou après l'école est mis en place jusqu'à Superdévoluy durant cette période. Les enfants des vacanciers pour cet été 2017 seront accueillis à la garderie « Les p'tits lutins » à Superdévoluy.

### **Tourisme et Sports**

L'été se prépare... La commune recrute pour l'été :

1 maître-nageur Sauveteur (piscine) ; 1 agent d'accueil polyvalent (bases de loisirs) ;  
1 agent d'accueil (centre sportif) ; 1 agent polyvalent (camping/gîte).

#### Centre Sportif

Le centre sportif sera ouvert le WE de Pâques : 10h/12h et 14h/20h.

Horaires de printemps à partir de mardi 18 avril :

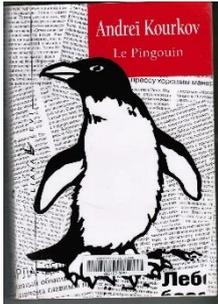
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 10h/12h et 17h/20h

Mercredi : 10h/12h et 14h/20h Samedi : 14h/20h

Le planning des cours collectifs est en ligne sur le [www.centre-sportif-devoluy.com](http://www.centre-sportif-devoluy.com)

## CULTURE - SPORTS

Lien officiel de la grande trace : <https://youtu.be/-mcX-aN8wFs>



### COUP DE CŒUR

« Le pingouin » d'Andreï KOURKOV

Victor (un journaliste à la petite semaine) un peu naïf adopte un pingouin dépressif malade du cœur. Ils vont rencontrer d'autres personnages dans l'univers absurde et chaotique de l'ex URSS. S'en suivra une série d'aventures rocambolesques et savoureuses que subira notre héros. Ce roman se lit comme un polar et nous entraîne sans nous lâcher, de la première à la dernière page, dans une multitude de décors, de couleurs, d'émotions et finalement d'interrogations sur notre monde et sur nous-même.

## LOGEMENTS

### A LOUER

Les Jonquilles à Agnières – studio - rez-de-chaussée – 23,40 m<sup>2</sup> - loyer 133,31 € hors charges – logement conventionné ;  
Ancienne école du Courtil – T3 non meublé – 2 chambres – une buanderie - rez-de-chaussée – 85,15 m<sup>2</sup> - loyer 550 € hors charges – libre

Ancienne école de Rioupes – T2 meublé – 1 chambre – rez-de-chaussée – 27,70 m<sup>2</sup> - loyer 350 € hors charges – libre.

### CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE SUR LE LOGEMENT

Un juriste de l'ADIL 05 (Agence d'Information sur le Logement), spécialiste du logement propose une permanence gratuite avec ou sans rendez-vous mardi 25 avril 2017 de 10h à 12h et de 14h à 16h30 à la mairie du Dévoluy. Venez poser vos questions sur les rapports locatifs, l'accession à la propriété, l'amélioration de l'habitat, la fiscalité, la copropriété, le voisinage...Contact : ADIL 05 au 04.92.21.05.98

### « AMELIORATION DE L'HABITAT »

Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est mise en place pour la deuxième année sur le territoire du Grand Buëch (dont le Dévoluy). Elle concerne les propriétaires d'une résidence principale ou d'un logement locatif. Les travaux pouvant être subventionnés porteront notamment sur l'installation d'éléments de confort, la mise aux normes, l'amélioration de la sécurité et de la salubrité du logement.

Une équipe de professionnels du Calhaura PACT 05 est à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu à la Mairie du Dévoluy le 4 avril et le 6 juin de 9h à 16h30. Pour prendre rendez-vous, contactez la Mairie au 04.92.58.89.38.

Mairie du Dévoluy  
[contact@mairiedevoluy.fr](mailto:contact@mairiedevoluy.fr)  
<http://www.mairiedevoluy.fr>